



Appel conjoint à Projets Exploratoires Premier Soutien (PEPS) Interdisciplinaires

Le CNRS et l'Université de Lorraine renouvellent en 2014 le lancement de l'appel à projets commun "Projets Exploratoires Premier Soutien" (PEPS) qui vise à **favoriser la recherche exploratoire interdisciplinaire**. Cet appel à projets a pour but d'initier des projets innovants et à risques favorisant la dynamique et l'intégration interdisciplinaires des communautés impliquées.

Un montant total de 300 k€ permettra de financer des projets d'un montant maximum de 30 k€. Le financement est limité dans le temps à une année et devra être dépensé sur l'année 2014.

Objectifs

Cet appel vise à faire émerger des projets de recherche et des collaborations interdisciplinaires qui associent des unités de recherche du site lorrain. Il cible des projets qui se trouvent à la convergence de plusieurs grands champs disciplinaires définis comme prioritaires dans la Convention 2013 – 2017 du site lorrain de recherche publique :

- **La gestion durable des ressources naturelles** : écosystèmes forestiers et production de bois, agro-ressources, agronomie, agro-alimentaires, ressources géologiques et minières, gestion des eaux, des sols, et des déchets
- **L'énergie et le génie des procédés** : amélioration de l'exploitation des ressources traditionnelles vers des ressources renouvelables, pour une efficacité des flux de matière et d'énergie
- **Les matériaux et procédés de transformation** : nanosciences, matériaux artificiels et nano-structurés, matériaux avancés pour l'énergie, métallurgie, mécanique des matériaux
- **L'ingénierie des langues et des connaissances** : conception et réalisation de corpus et de bases de données, mutualisation de ressources et d'outils, modélisation de la parole et des langues, analyse syntaxique, traduction automatique, science de la communication
- **L'ingénierie pour la santé et le vieillissement** : enzymologie, métabolisme, ingénierie cellulaire et tissulaire, ingénierie métabolique, biomarqueurs et recherche clinique
- **Les mathématiques et les sciences et techniques de l'information et de la communication** : pour la biologie et la santé, la simulation et le contrôle des systèmes dynamiques, la sécurité et la sûreté des systèmes informatiques.
- **La mutation des institutions et organisations** : gestion des ressources humaines et des relations sociales, régulation des risques et des conflits, théorie du droit, mutation des principes et notions juridiques, étude du phénomène étatique contemporain, internationalisation et mondialisation
- **Patrimoine, culture et identité** : littératures et imaginaires collectifs ; étude de l'interculturalité : enjeux sociétaux et esthétiques, construction littéraire des identités individuelles et nationales.

Les projets associeront des équipes d'au moins deux pôles scientifiques. Des projets entre pôles Sciences - Technologies, Santé et Sciences humaines et Sociales/Lettres seront particulièrement encouragés.

Candidature et évaluation

Les projets (validés par les directeurs d'unité) seront portés par des chercheurs ou enseignants-chercheurs et ne feront intervenir que des unités de recherche (ou de service) dans le périmètre de l'Université de Lorraine, associées ou non au CNRS. Les projets de renouvellement de PEPS 2013 ne sont pas éligibles.

Dans le cadre du budget demandé, seulement les dépenses de fonctionnement seront éligibles. Par dépenses de fonctionnement, il faut comprendre (petits matériels, fluides, consommables, matériel informatique (logiciels spécifiques uniquement), missions et frais liés aux séminaires et colloques. Les dépenses de matériel bureautique (ordinateur,...) et les frais de personnels (CDD - doctorants, post doctorants... et indemnités de stages) ne seront pas éligibles.

Les candidats sont appelés à charger et renseigner le dossier type disponible sur le site de la Mission pour l'Interdisciplinarité (MI) du CNRS :

<http://www.cnrs.fr/mi/spip.php?article441>

Les projets complets doivent être adressés au pôle porteur du projet au plus tard le mardi 04 mars, qui se chargera de les transmettre à la Direction Recherche et Valorisation au plus tard le mardi 11 mars 2014 midi.

Après une 1^{ère} phase d'expertise interne, ils seront évalués parallèlement par des représentants du Conseil Scientifique (membres du Comité Permanent du CS) et par la Mission pour l'Interdisciplinarité (MI) du CNRS, avant passage devant le Conseil Scientifique de l'Université de Lorraine le 08 avril 2014.

Les critères de sélection seront :

- l'excellence scientifique du projet proposé,
- l'adéquation avec les objectifs et critères de l'appel à projets explicités ci-dessus,
- le soutien aux jeunes chercheurs,
- l'adéquation financière du projet aux objectifs visés

La décision sera communiquée aux porteurs de projets lauréats à la mi-avril 2014 pour une notification du budget faite dans la foulée. Au terme des projets, il sera demandé aux porteurs un rapport scientifique ainsi que le récapitulatif des dépenses effectuées.